

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2010

1^{ère} catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue

2^e catégorie : Décor floral installé en bordure de la voie publique

3^e catégorie : Balcons ou terrasses avec ou sans jardin visible de la rue

4^e catégorie : Fenêtres ou murs (maison ne disposant d'aucun terrain visible de la rue, d'aucun balcon ou terrasse, d'aucun fleurissement sur la voie publique)

5^e catégorie : Immeubles collectifs (8 appartements fleuris au moins)

6^e catégorie : Hôtel, restaurant, café ...avec ou sans jardin

7^e catégorie : Bâtiments administratifs autres que municipaux et non fleuris par la commune

A retourner **avant le 29 mai 2010** dernier délai à l'adresse suivante :

Mairie de Bois-Guillaume

BP 40

76232 Bois-Guillaume cedex

Pour tous renseignements : Béatrice Madani au 02 35 12 24 56



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____

Prénom (obligatoire) : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

• **Cocher la case** :

catégorie 1

catégorie 2

catégorie 3

catégorie 4

catégorie 5

catégorie 6

catégorie 7

Désire s'inscrire pour le concours

« **BOIS-GUILLAUME VILLE FLEURIE** »

Pour les balcons et afin de mieux les repérer

Je souhaite mettre un panneau

Je ne souhaite pas mettre de panneau